



Le secrétaire général de la présidence de la République, Ferdinand Ngoh Ngoh, a été auditionné par la direction de la sécurité présidentielle dans le cadre de l'affaire Martinez Zogo . Selon le lanceur d'alerte Boris Bertolt, des liens auraient été établis entre Ferdinand Ngoh Ngoh et un proche du journaliste, ainsi que des tentatives d'obstruction à l'enquête.

Lire le texte publié par Boris Bertolt

AFFAIRE MARTINEZ ZOGO: LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE, FERDINAND NGOH NGOH, AUDITIONNÉ PAR LA DIRECTION DE LA SÉCURITÉ PRÉSIDENTIELLE

Le procès dans l'affaire Martinez Zogo débute le 25 mars 2024 au tribunal militaire de Yaoundé. Sauf que l'affaire est loin d'être terminée en dépit de l'ordonnance de renvoi du 29 février 2024 mettant fin à l'enquête au moment où les magistrats militaires étaient sur la piste de l'assassinat.

En effet, sur instruction du président de la République, le secrétaire général de la présidence de la République, l'homme à la punk, Ferdinand Ngoh Ngoh, a été auditionné par la direction de la sécurité présidentielle (DSP) sur son rôle dans l'assassinat du journaliste. Les détails de

l'audition n'ont pas filtré.

Mais n'empêche que c'est depuis l'arrestation de MARTIN STÉPHANE SAVOM en décembre 2023 que les magistrats militaires et les services de renseignement ont commencé à établir l'implication de l'homme à la punk dans l'assassinat du journaliste.

MARTIN STÉPHANE SAVOM étant un intime du secrétaire général de la présidence de la République, plusieurs coups de fils ont été notamment identifiés entre ce dernier et Ferdinand Ngoh Ngoh avant l'enlèvement du journaliste, le jour de l'enlèvement et après la découverte du corps de Martinez Zogo.

En dépit de tous les blocages de l'enquête orchestrés par l'homme à la punk pour protéger Martin SAVOM qui pendant un an n'avait jamais été cité nulle part, il est établi qu'il a coordonné depuis l'assassinat de Martinez Zogo. Pour l'intérêt de qui? Au sommet de l'Etat, la réponse a déjà été trouvée: FERDINAND NGOH NGOH.

C'est la troisième fois que Paul Biya ordonne l'audition de son secrétaire général de la présidence de la République. La première fois c'était dans le cadre du Cangate en 2018. Il avait été entendu dans son bureau sur instruction du chef de l'Etat par la DGRE.

La seconde fois, dans le cadre du COVID-19. Par la suite un mandat d'amener avait été délivré par le TCS. C'est de nouveau Paul Biya qui demandera au ministre de la Justice, Laurent Ezzo, de surseoir à son exécution. Cette fois Ferdinand Ngoh Ngoh a été entendu au Palais présidentiel.

Cependant, le choix de la Direction de la sécurité présidentielle pour auditionner l'homme à la punk n'est pas fortuit. L'entourage du chef de l'Etat est convaincu que l'assassinat du journaliste Martinez Zogo faisait partie d'un plan plus vaste de prise de contrôle de l'Etat par Ferdinand Ngoh Ngoh.

D'ailleurs, avant le déclenchement de l'affaire, Paul Biya avait reçu un rapport des services de renseignement sur un coup d'Etat en préparation. Le chef de l'Etat s'est certainement posé cette question fondamentale : si mon SGPR, qui contrôle le BIR, a essayé d'éliminer d'un coup, mon ministre de la Justice, mon ministre des Finances et mon patron de la DGRE, c'est pour éliminer qui par la suite ? La réponse coule de source. Ce n'était certainement pas le premier ministre Joseph Dion Ngute ou son ministre des petites et moyennes entreprises. L'homme prudent voit le mal de loin.